



L'histoire du temps présent

Streik!, par Andy Bausch

„Herr Chomé bemerkte, die Gewohnheit des Streiks bestehe glücklicherweise in Luxemburg nicht, und der letzte Streik liege schon über 30 Jahre zurück. Auch sei der alte bewährte Weg des Verhandeln für beide Parteien bei weitem der beste.“

Monsieur Chomé, c'était Félix Chomé, président de la société sidérurgique Arbed. Dans le cadre d'une procédure de conciliation, en avril 1955, il affirma, au président du LAV („Lëtzebuenger Aarbechterverband“), Antoine Krier, que la dernière grève remontait à plus de 30 ans. Il se référait à la grande grève de mars 1921. En 1921, Chomé fut le secrétaire général de la Société métallurgique des Terres rouges et avait déjà tenté, en vain également, de dissuader les ouvriers de Terre rouge et de Belval d'entrer en grève. 30 ans plus tard, en avril 1955, c'est au tour des ouvriers mineurs d'entrer dans une grève d'une semaine pour une augmentation des salaires et une baisse du temps de travail.

Elle est subjective et variable, la mémoire. Celle du patron de l'Arbed était en tout cas très courte. En février 1955, les ouvriers du laminier d'Arbed Belval venaient de faire grève, après leurs camarades du laminier d'Arbed Esch/Schiffange en décembre 1954. En octobre 1954, les mineurs de la Hadir à Rumelange avaient cessé le travail. Le référendum organisé dans les usines de l'Arbed deux ans auparavant et qui conduisit à la journée nationale de grève du 4 février 1953 avait aussi, semble-t-il, échappé à Félix Chomé.

La commission syndicale des contrats (LAV-LCGB) avait appelé tous les ouvriers d'usine de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise à entrer en grève pour 24 heures pour trancher un problème vieux de 30 ans. Après l'introduction de la journée de huit heures en 1918, une convention internationale concernant la fixation de la durée de travail dans les entreprises industrielles prévoyait le passage à la semaine de travail de 48 heures. Alors que cette convention fut ratifiée par la Chambre des députés en 1928, une grande partie des ouvriers continuait à travailler 56 heures par semaine dans les entreprises à feu continu. Et chaque troisième dimanche, le changement des postes occasionnait un „laangen Tour“ de 16 heures de travail d'affilée. La semaine de 48 heures devint finalement réalité le 1^{er} janvier 1955 dans les usines.

La grève chez Cerabati à Wasserbillig en octobre 1952 n'avait pas eu lieu pour cet industriel non plus. Ni la grève des cheminots du 9 octobre 1949 et leur campagne pour une adaptation de leurs salaires et pensions à ceux des fonctionnaires. Ni la grève d'une semaine dans les mines Berens à Rumelange et à Kayl en décembre 1950 contre la baisse des salaires pour le travail à la tâche („Akkordlohn“) et pour le travail en tournées („Schichtlohn“) qui se termine par un succès pour les ouvriers.

Cette grève locale entra dans l'histoire sociale du Luxembourg par ses suites devant les tribunaux. En se basant sur la loi qui réglementait les jours fériés légaux, Berens avait refusé aux grévistes le bénéfice des salaires pour les jours fériés du premier et

deuxième jour de Noël 1950. La loi prévoyait que l'ouvrier perd le bénéfice du salaire dû pour le jour férié, s'il s'est absenté sans justification pendant plus de trois jours pendant la période de 25 jours ouvrables précédant ce jour férié. A la suite de la décision de Berens, un des ouvriers grévistes, Courte, fait citer Berens devant le Conseil de prud'hommes à Esch-sur-Alzette, afin d'obtenir le paiement de la somme de 520 francs, représentant le salaire de deux journées. Le Conseil de prud'hommes et la Cour de cassation donnent raison à Courte. Ce jugement est central puisqu'il impose la légalité de la grève comme „absence légitime“: „La grève faite en vue d'obtenir une augmentation de salaire et après la procédure de conciliation instaurée par la loi est une grève professionnelle, légitime et licite.“

Les Constituants de 1948 avaient proclamé la garantie des libertés syndicales sans proclamer explicitement, contrairement à la Constitution française de 1946, le droit à la grève. Il a fallu attendre 2007 pour qu'il fasse son entrée dans notre Constitution (art. 11): „La loi garantit les libertés syndicales et organise le droit de grève.“

Grèves, connais-pas ...

Il y eut beaucoup de grèves après la Seconde Guerre mondiale au Grand-Duché. Des avancées et droits importants ont ainsi pu être atteints en matière de salaires, durée de travail, pensions, libertés syndicales. Mais ces grèves furent passées sous silence non seulement par les représentants du patronat. Jusque dans les années 1970, les élèves du secondaire apprenaient par coeur que le Luxembourg n'a plus connu de grèves après 1921. Dans le Manuel d'histoire nationale des historiens conservateurs Herchen-Margue-Meyers (édition de 1952 et 1972), on peut lire: „En 1921, la grève générale éclata au bassin minier, un moment même les usines furent occupées par les grévistes. Mais tout finit par s'apaiser et ainsi le sort des travailleurs manuels a pu être amélioré et les conditions de travail dans l'industrie ont été réglées sans trop de difficultés. Le tempérament luxembourgeois, qui n'a rien d'excessif, a fini par l'emporter et l'on a pu trouver des solutions de juste milieu.“

Cette vision de l'histoire a traversé les âges comme j'ai dû le remarquer en 2009, lorsqu'un jeune journaliste me posait cette question, suggestive, voire rhétorique: „Mengt Där net och als Historiker, dass d'Eisebunn, well se den Industrieoarbechter erlaabt huet, an hirem Duerf wunnen ze bleiwen an net an de Bassin minier ze zéien, e wiesentleche Bäitrag zum soziale Fridden geleeht huet an esou ze eiser Kultur vum Konsens an d'Ausbleiwe vu grouse soziale Konflikter wéi Streiker bewierkt huet?“ Friede, Freude, Eierkuchen ... Le journaliste me posait cette question quelques mois seulement après que sept syndicats (OGBL, LCGB, CGFP, Aleba, FNCTFEL, Syprolux, FGFC) eurent appelé à une manifestation de masse à Luxembourg pour protester contre le démantèlement social dans le cadre de la

crise financière. 1955, 2009, autres époques, même mémoire sélective.

Un homme a décidé d'en finir avec cette vision de l'histoire luxembourgeoise inodore, incolore et insipide. Avec un film documentaire à la fois critique, dense, bien recherché et drôle, vivant, populaire. S'il avait une moustache au lieu de sa barbe et un casque ailé au lieu de sa légendaire casquette, il ressemblerait un peu à Astérix.

Dans son nouveau film sur „100 Joer fräi Gewerkschaften“, réalisé sur commande de l'OGBL et produit ensemble avec Paul Thiltges Distributions et qui sort dans les salles le 11 mai prochain, Andy Bausch a en tout cas décidé de lutter contre une histoire du Luxembourg que la narratrice, l'étudiante Flou, définit ainsi au début du film: „D'Geschicht vu Lëtzebuerg ass éischter vun deenen do uewe geschriwwen ginn, erof diktiert vum *Luxemburger Wort* a vum Patronat. Do bleift fir de sozialen an einfachen Oarbechter weening Plaz. Mee 't ass seng Geschicht an déi vun de Gewerkschaften, déi mech intresséiert.“ Le titre prend d'emblée clairement position contre la mémoire courte et sélective. Le film s'appelle: Streik!

Andy Bausch nous rappelle que, grâce aux luttes qui furent menées par les syndicats au Luxembourg comme ailleurs, un trait put être tiré sous le 19^e siècle, qui fut le siècle de l'individualisme et de la liberté. Pendant ce siècle, les ouvriers se rendirent compte que la Révolution française leur avait donné un statut d'individus libres mais sans droits. Que le contrat de travail individuel n'avait du contrat que l'apparence. L'ouvrier ne traitait pas librement, d'égal à égal avec son soi-disant co-contractant, le patron. Il devait accepter, dans la plupart des cas sans discuter, le salaire et les conditions proposés par le patron. Les syndicats sont nés justement du défi de transformer ces libertés factices en libertés effectives et de compléter les droits civils et politiques individuels par des droits sociaux collectifs.

Une histoire d'en bas

Un irréductible cinéaste a décidé de montrer ce qui n'apparaît guère dans les Histoires du Luxembourg: les grèves, les grands moments de luttes sociales (1905, 1912, 1917, 1921, 1936, 1955, 1973, 1982, 2009) et leurs protagonistes, connus ou moins, voire pas connus. Comme Tullio Cavalazzi, militant syndical socialiste venu de Milan dans le bassin minier lorrain-luxembourgeois pour encourager avec le syndicaliste socialiste luxembourgeois Jacques Thilmann en 1904-1905 les ouvriers luxembourgeois, allemands et italiens à s'organiser dans les sections du Deutscher Metallarbeiter-Verband – un syndicat luxembourgeois n'existant pas encore dans la sidérurgie. Ce qui valut à Cava-



lazzi d'être expulsé tout comme il sera chassé de son propre pays par les fascistes italiens plus tard pour mourir dans l'exil brésilien. Avant 1914, les Italiens furent les plus actifs en matière d'agitation sur le lieu de travail et les plus nombreux lors de la fête du 1^{er} mai.

Comme Walther Schmidt, garçon allemand de 12 ans, touché mortellement par une balle de la police le 26 janvier 1912, une parmi quatre victimes de cette grève. Il était venu apporter son repas à son frère aîné à midi au portail de l'usine, lorsqu'eut lieu l'échange de tirs entre les forces de l'ordre et les 300 grévistes italiens de la Deutsch-Luxemburgische Bergwerks-AG à Differdange. Les ouvriers rouleurs de la Møllerei avaient fait grève, sur initiative de leurs leaders anarchistes, pour une augmentation de salaire d'un mark par jour. Mais dans les Histoires du Luxembourg, si elle est mentionnée, la grève des Italiens de 1912 est décrite comme une grève dirigée contre l'assurance-pension introduite en 1911, donc comme une grève en fin de compte illégitime. Aucune plaque commémorative, dans ce pays qui aime commémorer, ne rappelle le seul conflit social réprimé dans le sang dans l'histoire nationale.

Ou comme les mineurs et députés Jean Schortgen et Jean-Pierre Bausch, dont le nom devrait être connu au moins dans le sud du pays, puisque des rues portent ces noms. Il serait intéressant de faire une recherche pour savoir s'il existe en Europe d'autres exemples de députés qui, premièrement, ont été élus au Parlement et ont continué à travailler à la mine et qui, deuxièmement, sont morts pendant leur mandat de député dans la mine. Les membres du jury de mon mémoire de licence sur la grève de 1921 à l'ULB n'ont en tout cas pas voulu me croire en 1988 que Schortgen était mort en 1918, en plus un 1^{er} mai – qui ne devient jour férié qu'après la Seconde Guerre mondiale au Luxembourg –, au fond, dans la mine Brommeschberg à Tétange.

Ou encore comme les militants des petits syndicats pionniers d'avant 1900, le typographe Nic Colling et le brasseur Charles Jander, qui encouragèrent les ouvriers mineurs et les ouvriers d'usine à s'organiser durant la Première Guerre mondiale, ces militants qui ont convaincu des hommes comme Pierre Krier en

1916 à prendre les choses en main. Et de créer les syndicats dans la sidérurgie, ancêtres de l'OGBL, dont nous fêtons cette année le centième anniversaire. Comme la vendeuse Lily Becker qui dut s'imposer en tant que femme contre les hommes du syndicat pour devenir secrétaire permanente en 1920 et qui fut comme beaucoup d'autres condamnée par les tribunaux pour son rôle actif dans la grève de 1921. Ou enfin comme Henri (Hans) Adam, connu pour avoir donné le signal de la grève contre l'enrôlement de force à l'usine d'Arbed Esch-Schiffange et avoir été exécuté par les nazis, mais dont il n'est guère connu qu'il a joué un rôle clé déjà en 1921 dans l'occupation de cette usine et qu'il devait être expulsé comme rebelle apatride.

Des luttes ouvrières qui n'ont apparemment jamais existé et leurs héros, voilà ce que montre Andy Bausch au spectateur étonné. En racontant en même temps l'histoire des acquis sociaux obtenus par cette lutte. Cent minutes pour cent ans d'une histoire qui fut tout sauf „apaisée“. Juste quelques exemples: les tentatives de réaliser un syndicat unitaire de tous les travailleurs, manuels et intellectuels, trois élargissements sans succès, pendant la Première Guerre mondiale, après la deuxième et dans les années 1970, avec une unité version réduite sous forme de l'OGBL de 1979, au sein d'un pluralisme syndical qui reste la règle; une révolution qui échoua mais nous apporta la journée de huit heures, puis la lutte pour la reconnaissance des syndicats et les premiers contrats collectifs dans la sidérurgie dans les années 1930; le passage vers la Sécurité sociale après 1945 avec une prise en charge universelle des risques sociaux; le chemin vers le dialogue social institutionnalisé avec la Tripartite; les nouveaux défis dans le cadre de la transition de la société industrielle vers la société tertiaire et la place financière; les conflits et l'évolution des rapports de force entre syndicats, patronat et gouvernement, mais aussi entre les diverses organisations et tendances syndicales.

Andy Bausch a tenu la promesse faite par la narratrice Flou au début du film: raconter une autre Histoire du Luxembourg, une histoire engagée, une histoire d'en bas, en embarquant le spectateur dans un passionnant voyage filmique où tout se tient: axes narratifs, documents photographiques, filmés, écrits, photos animées, scènes de fiction, témoins d'époque mis en dialogue, caméra, musique.

Il est fou, cet Andy Bausch!



Lauschtert och dem Denis Scuto sai Feuilleton op Radio 100,7, all Donneschdeg um 9.25 Auer (Rediffusioun 19.20) oder am Audioarchiv op www.100komma7.lu.